



EMPLOI SALARIÉ

2^E TRIMESTRE 2025

Un an après les émeutes, l'emploi salarié reste particulièrement affecté

Après un an et demi de forte contraction, l'emploi salarié marque une pause au 2^e trimestre 2025, avec des effectifs globalement stables. Cette stabilisation intervient toutefois dans un contexte encore fragile : en deux ans, la Nouvelle-Calédonie a perdu plus de 13 000 emplois, soit 15 % de sa main-d'œuvre salariée. Si le repli ralentit, il se poursuit dans plusieurs secteurs clés, notamment la construction, l'industrie et une partie des services. Dans le même temps, les effectifs publics continuent de baisser, tirés par la diminution des contractuels. Seule l'agriculture enregistre une légère progression sur le trimestre.

Une stabilisation d'ensemble au 2^e trimestre 2025, sur fond de fragilités sectorielles

Au 2^e trimestre 2025, les employeurs privés et publics déclarent **77 550 salariés** auprès de la Cafat. Dans leur ensemble, les effectifs salariés sont globalement stables sur un trimestre.

Après avoir atteint des niveaux records aux deuxième et troisième trimestre 2023, l'emploi salarié a amorcé un repli à partir du dernier trimestre 2023. Ce recul s'est fortement accentué entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2024, dans le contexte des émeutes qui ont secoué la Nouvelle-Calédonie. Il s'est prolongé jusqu'au 1^{er} trimestre 2025, à un rythme progressivement moins intense. Le deuxième trimestre 2025 marque donc la 1^{ère} interruption depuis 1 an et demi, d'une contraction majeure des effectifs salariés (**voir fig. 1**).

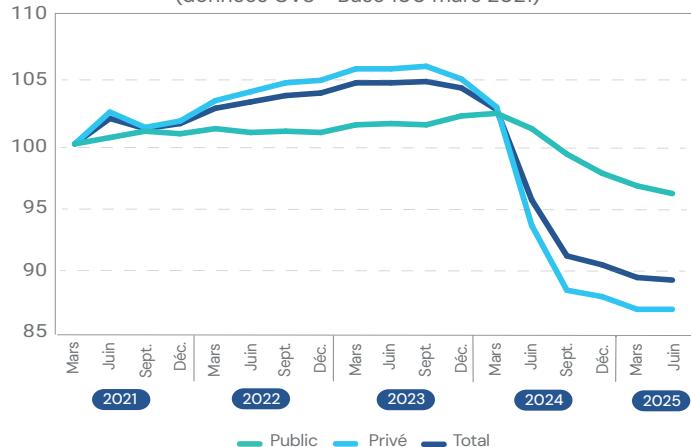
Sur un an, l'emploi recule de plus de 5 400 salariés, une contraction qui s'ajoute aux quelques 8 000 postes déjà supprimés entre juin 2023 et juin 2024. Au total, le marché du travail enregistre ainsi une perte cumulée de 13 430 emplois en deux ans, soit une baisse de 15 %, l'équivalent de plus d'un salarié sur sept (**voir fig. 2**).

Après un an et demi de recul continu, la stabilisation observée au 2^e trimestre 2025 marque une rupture de tendance, particulièrement visible dans le secteur privé où les effectifs ont chuté de 18 % en deux ans, soit l'équivalent de plus d'un salarié sur six. Dans la fonction publique, la contraction engagée depuis juin 2024 se poursuit à un rythme moins marqué mais plus constant d'un trimestre à l'autre. Au 2^e trimestre 2025, les effectifs publics reculent encore de 0,6 % en trois mois, totalisant une baisse de 5,4 % sur deux ans.

À un niveau plus fin, la stabilité observée au deuxième trimestre ne se généralise ni à l'ensemble des secteurs du privé ni à tous les statuts du public. Dans la construction (-3,3 % sur un trimestre), comme dans l'industrie (-0,9 %) et les services (-0,4 %), les effectifs poursuivent leur repli (données corrigées des variations saisonnières - CVS). Du côté du public, les contractuels enregistrent également une nouvelle contraction, avec des effectifs en baisse de 1,2 % sur le trimestre.

Fig. 1 – L'emploi salarié atteint un sommet en 2023, décroche en 2024, puis se stabilise au deuxième trimestre 2025

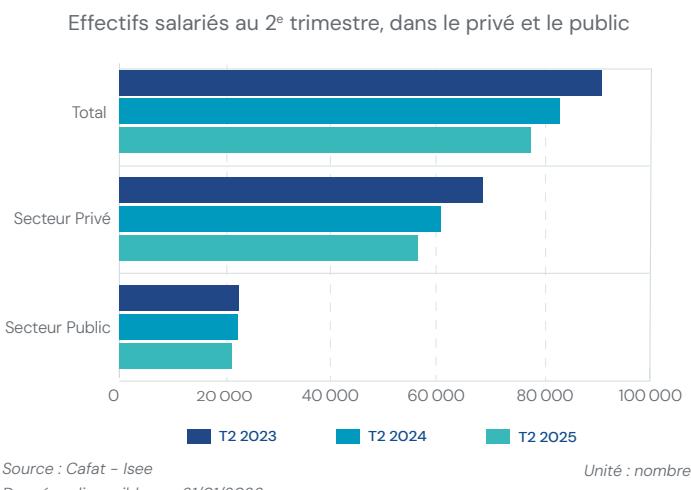
Évolution comparée des effectifs salariés privés et publics (données CVS – Base 100 mars 2021)



Source : Cafat - Isee
Données disponibles au 21/01/2026

Note : Dans le contexte de la pandémie du Covid 19, l'emploi salarié total avait atteint un point bas en mars 2021. Ce graphique, où l'ensemble des effectifs salariés privés, publics et totaux ont été ramenés à 100 en mars 2021, illustre l'évolution trimestrielle comparée des effectifs de chaque catégorie, en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Fig.2 – Après le choc de 2024, les effectifs poursuivent leur repli en 2025, tirés par le privé



Le dispositif de chômage partiel, désormais limité à quelques salariés, prend fin le 30 juin 2025.

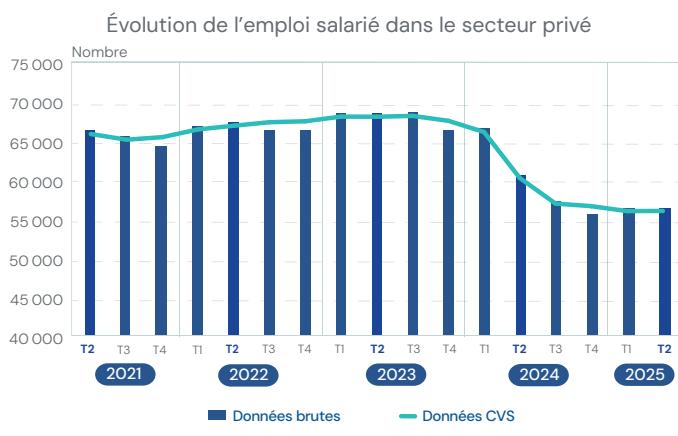
À compter du 1^{er} juillet 2025, il est remplacé par un dispositif exceptionnel de soutien à l'emploi, visant à limiter les pertes d'emploi dans les secteurs encore fragilisés.

L'emploi se stabilise dans le secteur privé au 2^e trimestre 2025, après un recul massif sur deux ans

Au 2^e trimestre 2025, le secteur **privé** déclare 56 300 salariés, un effectif stable par rapport au trimestre précédent (CVS). Cette stabilité marque un arrêt de la tendance baissière amorcée fin 2023.

Entre juin 2024 et juin 2025, le secteur privé perd ainsi près de 4 300 salariés (-7%), qui s'ajoutent aux près de 8 000 déjà perdus entre juin 2023 et juin 2024, soit au total 12 220 salariés de moins que deux ans plus tôt (-18%, soit plus d'un salarié sur 5) (**voir fig. 3**). Il a également perdu 1 680 employeurs entre juin 2023 et juin 2025 (-15%).

Fig.3 – Dans le privé, l'emploi salarié se stabilise au 2^e trimestre 2025 à un niveau 18 % inférieur à celui d'il y a deux ans



Le dispositif de chômage partiel, mis en œuvre pour soutenir les entreprises et limiter les pertes d'emploi a pris fin au 30 juin 2025. Dans ce contexte économique encore fragile, un nouveau dispositif exceptionnel de soutien à l'emploi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2025. Il repose sur deux mesures principales : l'allocation exceptionnelle de maintien dans l'emploi et la réduction dégressive des cotisations patronales (**voir encadré n°1**).

Encadré 1 : Dispositif exceptionnel de soutien à l'emploi, en remplacement du chômage partiel

En juin 2025, 2 300 salariés encore en emploi au sein de 400 entreprises, ont été indemnisés au chômage partiel pour des heures non travaillées. Ce nombre, en baisse par rapport à mars 2025 (3 660 salariés dans 500 entreprises), marque le dernier mois d'application du dispositif de chômage partiel.

À compter du 1^{er} juillet 2025, deux nouvelles mesures sont mises en place, pour une durée de six mois, jusqu'au 31 décembre 2025 :

- Une allocation exceptionnelle de maintien dans l'emploi visant à apporter un soutien direct aux entreprises confrontées à des difficultés temporaires les contraignant à réduire l'activité de leurs salariés. Cette mesure vise aussi à apporter une aide financière immédiate aux salariés de ces entreprises impactées.

- Un dispositif exceptionnel d'incitation à l'embauche des demandeurs d'emploi par les entreprises confrontées à des difficultés conjoncturelles avérées et persistantes depuis les exactions de mai 2024.

Pour en savoir plus sur les entreprises et les salariés bénéficiaires du chômage partiel, voir le tableau de bord trimestriel de suivi de la crise de mai 2024 sur le site de l'Isee.

D'autres signaux suggèrent que le repli d'activité engagé depuis mi 2024 pourrait marquer une pause. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui reflète l'opinion des chefs d'entreprise, poursuit son lent redressement après s'être affaibli en juin 2024. Il gagne 5,4 points sur 3 mois, même si, à 89,1, il demeure bien inférieur à sa moyenne de longue période (100).

Selon la même tendance, les créations d'entreprises progressent de 10% au 2^e trimestre 2025 (CVS), poursuivant le redressement amorcé à partir du 3^e trimestre 2024. 1 190 entreprises ont été créées ce trimestre, soit presque deux fois plus qu'en un an plus tôt à la même période. Parallèlement, bien que les liquidations judiciaires aient progressé de 15% (CVS) au deuxième trimestre, les cessations d'entreprises, toutes circonstances confondues, diminuent de 12%. Ce trimestre, les créations d'entreprises sont à nouveau plus nombreuses que les cessations. Même si le solde reste faible (+180), il est à nouveau positif.

Toutefois, le nombre d'employeurs recule encore de 1% par rapport au trimestre précédent (CVS).

Secteur public : diminution progressive des effectifs depuis 2024, tirée par les effectifs contractuels

Au 2^e trimestre 2025, le secteur **public** déclare 21 300 salariés tous statuts confondus, en retrait de 0,6% par rapport au trimestre précédent (CVS). Dans le public, le recul de l'emploi s'est amorcé au 2^e trimestre 2024, donc plus tardivement que dans le privé. Il s'est également fait à un rythme beaucoup moins soutenu (entre -1% et -2% chaque trimestre) (**voir fig.4**). Le recul se poursuit au 2^e trimestre 2025, plus modérément toutefois.

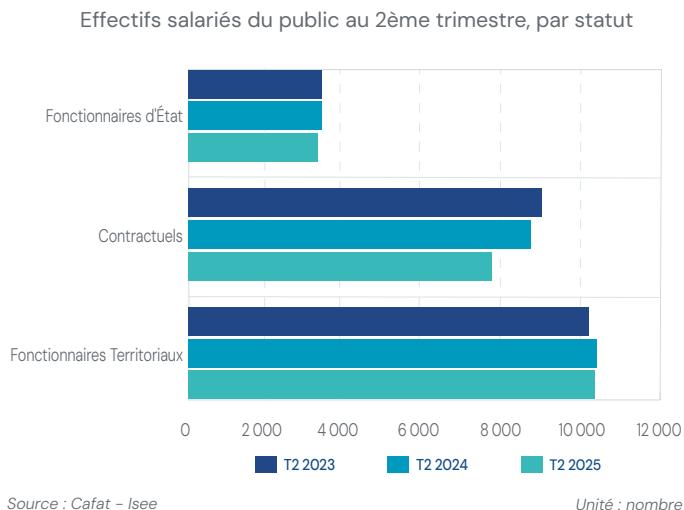
Entre juin 2024 et juin 2025, le secteur perd 1 140 salariés, qui s'ajoutent à la petite centaine perdue entre T2 2023 et T3 2024, soit une baisse d'effectifs de 1 220 sur 2 ans (-5,4%).

Fig. 4 – La baisse de l'emploi public amorcée un an plus tôt se poursuit



Cette baisse concerne surtout les contractuels, dont les effectifs diminuent de 11% sur un an (980 contractuels de moins) (**voir fig.5**). Le nombre de fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie et de l'État, diminue également, mais plus légèrement (respectivement -0,6% et -2,9%). Ce ralentissement traduit les ajustements opérés dans la fonction publique pour faire face aux contraintes économiques et budgétaires, dans un contexte particulièrement difficile en 2024, qui s'est prolongé en 2025.

Fig. 5 – Net recul du nombre de contractuels dans le secteur public entre 2024 et 2025



Dans le privé, la construction et l'industrie les plus touchées, l'agriculture montre un léger rebond

Dans le secteur privé, le recul des effectifs se poursuit au deuxième trimestre dans tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture, dont les effectifs progressent sur trois mois (+1,4% - données CVS). L'érosion des effectifs est la plus sévère dans le secteur de la construction et dans l'industrie (respectivement -3,3% et -0,9% sur un trimestre ; et -14% et -15% sur un an) (**voir fig.6**).

Au 2^e trimestre 2025, le secteur de la **construction** comptabilise 4 330 salariés, soit une baisse de 3,3 % sur un trimestre (CVS). En dépit d'un rebond ponctuel fin 2024, les effectifs dans la construction poursuivent leur lente érosion, accentuée juste après la crise de mai 2024. Le secteur accuse ainsi une perte de 720 salariés sur un an (-14%) et de près de 2 000 salariés sur 2 ans (-31%).

Le secteur de l'**industrie** déclare 1 210 salariés, soit une baisse de 0,9% sur 3 mois (CVS). Dans ce secteur, le recul de l'emploi a commencé depuis fin 2023, il s'est accentué en juin 2024 avec la crise sociale qui secouait le pays, et plus encore en septembre, avec la fermeture définitive de l'usine de KNS. Il se poursuit désormais à un rythme plus modéré. Le secteur a ainsi subi une réduction de 15% de ses effectifs sur un an (-2150 personnes) et de 24% sur 2 ans (près de 3 800 salariés).

Avec un salarié sur deux, les **services** hors commerce demeurent le principal moteur de l'emploi privé en Nouvelle-Calédonie. Au deuxième trimestre 2025, le secteur rassemble 29 690 salariés, soit un léger recul de 0,4% sur un trimestre (CVS). Malgré un rebond ponctuel fin 2024, les effectifs poursuivent la trajectoire d'érosion engagée fin 2023, brusquement amplifiée à la suite de la crise de mai 2024. Sur un an, le secteur a supprimé plus d'un millier d'emplois (-3,4%), et près de 4 500 en deux ans (-13%).

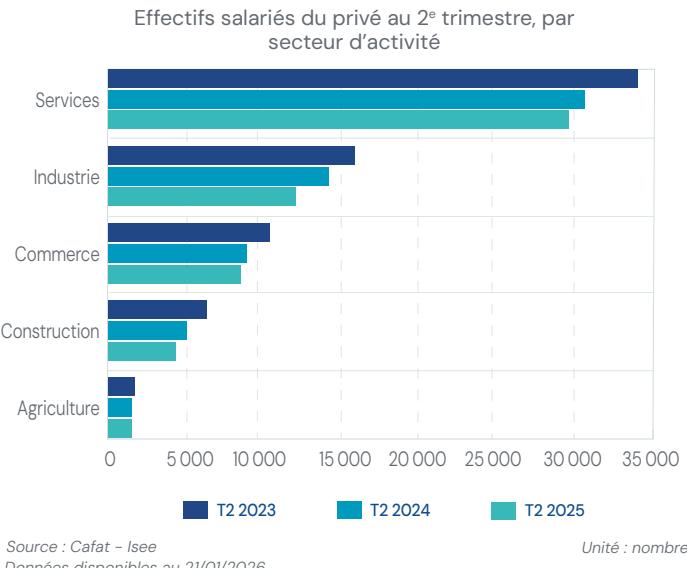
Les activités immobilières (-3,8%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-0,7%), la santé humaine et l'action sociale (-0,7%) ainsi que le transport et l'entreposage (-0,4%) subissent les baisses les plus marquées.

Seules les activités d'hébergement et de restauration semblent tirer un peu leur épingle du jeu ce trimestre (+1,8%).

Le secteur du **commerce** recense 8 570 salariés, soit un léger repli de 0,3% (CVS). Après la brève reprise observée en début d'année, l'emploi repart à la baisse, effaçant les gains récents, même si ce recul reste plus modéré que ceux enregistrés aux deuxième et troisième trimestres 2024. Le seuil des 9 000 salariés avait été franchi à la baisse dès juin 2024. Sur un an, le commerce a perdu 360 emplois. En ajoutant les 1 460 suppressions intervenues précédemment, ce sont près de 1 820 emplois qui ont disparu en deux ans, soit une contraction de 18%.

Seul domaine d'activité en hausse au deuxième trimestre, le secteur **agricole** totalise 1 530 salariés, soit une hausse de 1,4% sur un trimestre (CVS) après deux périodes consécutives de repli. Sur un an, l'emploi demeure globalement stable, mais nettement en deçà des niveaux observés en 2022 et 2023 (respectivement -18% et -10%).

Fig. 6 – Les effectifs reculent dans tous les secteurs du privé sur 2 ans : la baisse est la plus marquée dans l'industrie entre 2024 et 2025



Chiffres clés de l'emploi salarié au 2^{ème} trimestre 2025

	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS* (%)	Évolution sur un an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Effectifs employeurs privés	-0,6	-0,9	9 239
Emplois salariés du secteur privé (a)	0,0	-7,1	56 278
<i>Détail par sous-secteurs du privé (b)</i>			
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4	0,7	1 526
Industrie	-0,9	-15,1	12 088
Industries extractives	-2,7	-4,5	1 518
Industries manufacturières (c)	-0,4	-18,6	8 925
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,4	-1,3	770
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-1,4	-2,9	876
Construction (c)	-3,3	-14,2	4 332
Commerce	-0,3	-4,0	8 568
Services	-0,4	-3,4	29 685
Transports et entreposage	-0,4	-6,6	3 609
Hébergement et restauration	1,8	-0,6	3 541
Information et communication	-1,1	-6,5	1 058
Activités financières et d'assurance	0,4	-4,0	2 529
Activités immobilières	-3,8	-13,3	594
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-0,7	-14,0	1 813
Activités de services administratifs et de soutien	-1,0	1,9	5 419
Administration publique	0,1	-7,0	814
Enseignement	-0,8	-3,4	2 031
Santé humaine et action sociale	-0,7	-5,9	3 343
Arts, spectacles et activités récréatives	3,8	3,0	650
Autres activités de services	0,7	0,9	2 447
Services domestiques	-0,9	0,1	1 806
Activités extra-territoriales	-3,0	-1,5	32
Indéterminés (d)	-	-	78
Emplois salariés du secteur public	-0,6	-5,1	21 269
Contractuels	-1,2	-11,3	7 695
Fonctionnaires territoriaux	0,3	-0,6	10 290
Fonctionnaires État (e)	-0,5	-2,9	3 285

Sources : Cafat - Isee - Données disponibles au 28/01/2025

Unités : % ; nombre

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS)

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, qui était immatriculée au RIDET dans le secteur de la construction, sont ici réaffectés au secteur de l'industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire

(e) Hors Armées

Chiffres clés des entreprises au 2^e trimestre 2025

Démographie d'entreprises du secteur marchand	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS (%)	Évolution sur un an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Créations (cumul du trimestre)	9,5	74,7	1 190
Cessations (cumul du trimestre)	-12,4	-12,9	1 014
Entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire (cumul du trimestre)	14,9	26,2	77

Moral des entreprises	Évolution par rapport au trimestre précédent (Point)	Évolution sur un an (Point)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Indicateur du climat des affaires*	5,7	23,1	89,1

Source : IEOM

Unités : % ; nombre ; point

*Évolution par rapport au trimestre précédent : données brutes



Source et méthode

Emploi salarié

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base des **déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Elles portent sur le nombre de **salariés ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein.

Les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT ... sont exclus du décompte.

Traitement

Les données déclarées auprès de la Cafat sont rapprochées par l'Isee de celles du Ridet, pour répartir les employeurs par secteur privé ou public.

Les salariés du privé sont ventilés selon l'activité principale de l'entreprise employeuse codifiée selon la nomenclature NAF rev.2.

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les salariés du public sont ventilés par statut (fonctionnaire Etat, fonctionnaire Nouvelle-Calédonie, contractuel).

Pour ne compter qu'une seule fois une personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Isee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Disponibilité des données

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissante, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat. Elles sont disponibles au cours du 5ème mois après la fin du trimestre, pour disposer de résultats relativement stables. Toutefois, pour le secteur privé, des données provisoires peuvent être calculées à la fin du 2ème mois après la fin du trimestre.

La diffusion des statistiques concernant le secteur public a été suspendue pendant plusieurs trimestres, du fait de données sources incomplètes. Ce problème est désormais presque entièrement résorbé et le cas échéant les données manquantes représentent au plus 0,6 % de l'emploi public total. Aussi l'Isee fait le choix de reprendre la diffusion de ces résultats, avec les précautions de délais rappelée ci-avant.



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Janvier 2026

Directrice de publication : E. Desmazures

Rendez vous sur www.isee.nc

